

ASFG Match Play 2020





ASFG Matchplay 2020

Règlement de la compétition

Le Match Play, définition

Contrairement au stroke-play, qui a pour unité le coup, l'unité de score du match-play est le trou. Un point peut être gagné à chaque trou.

Le joueur qui a le plus petit score sur un trou gagne un point.

Si les deux joueurs ont joué le même nombre de coups, alors le trou est considéré comme partagé, aucun point n'est distribué.

Une partie jouée en match-play n'oppose que deux adversaires.

Au début du jeu, les points sont à zéro (sauf pour les femmes et les seniors, voir ci-dessous).

Tous les matchs se jouent sur 18 trous.

NB : Afin de pouvoir prendre en compte le « hole average » à la fin de la phase de groupe, les matchs doivent tous être terminés (18 trous joués, peu importe le score).

Format de la compétition

1 seule catégorie :

Hommes, femmes, seniors

Deux joueurs par groupe seront qualifiés pour la phase finale à élimination directe : 8^{ème} de finale.

8 « têtes de série » seront désignés de la manière suivante :

Les 8 joueurs qualifiés en quart de finale du lors du championnat de Match Play 2019. Si un ou plusieurs joueurs qualifiés en quart de finale 2019 ne s'inscrit pas, le classement de la Swiss Footgolf Cup 2019 déterminera les têtes de série restantes.

Un tirage au sort aura lieu avec le reste des joueurs.

Chaque joueur aura 3 matchs minimum à jouer.

Femmes

Les femmes seront intégrées aux groupes selon le tirage au sort. Elles commenceront toutes les confrontations (à l'exception des duels féminins !) avec **3 points d'avance**.

Seniors

Les seniors seront intégrés aux groupes selon le tirage au sort. Ils commenceront toutes les confrontations (à l'exception des duels seniors !) avec **1 point d'avance**.

Les joueurs auront le choix de la date et du parcours ils doivent simplement respecter le délai (voir ci-dessous) et jouer 18 trous. Le joueur qui « recevra » aura la priorité sur le choix du parcours.



Aucun match ne pourra se dérouler lors du manche du championnat (swiss footgolf tour).

Phase de groupe :

Comme en 2019, nous vous offrons la possibilité de jouer les matchplays des phases de groupe, seizième/huitième et quart lors de la reconnaissance d'une étape ou après la fin de celle-ci.

NB: *Il est évidemment toujours possible de se mettre d'accord pour jouer un matchplay lors d'un autre moment selon accord entre les 2 joueurs.*

Il est également possible de jouer un match lors de la reconnaissance d'un tournoi à l'étranger.

Clôture des différentes phases :

Phase de groupe : **12 juillet 2020 inclus.**

Dans les groupes ou des matchs seraient encore à jouer à la date butoire, les joueurs devant s'affronter auront l'obligation d'être disponibles le samedi 12 juillet pour les dernières confrontations, le lieu sera à définir selon l'arrangement entre les joueurs, **en cas d'indisponibilité, le joueur absent sera disqualifié.**

8e de finale : **9 août inclus**

Quart de finale : **30 août inclus**

Les dates des demi-finales, de la petite finale et de la finale seront déterminées à partir du 1er septembre en fonction des dates disponibles. Dans la mesure du possible, elles seront jouées lors de la reconnaissance de manches du championnat suisse.

Cas particuliers :

- En cas d'impossibilité de s'accorder pour une date pour cause de force majeure, veuillez nous contacter sur info@swissfootgolf.ch afin de trouver une solution.
- Un joueur blessé et n'ayant pas joué tous ses matchplays, perdra l'ensemble de ses matchs par forfait (y compris ceux déjà joués)

En cas d'égalité

En cas d'égalité après 18 trous :

Les deux joueurs prennent un point et doivent procéder à un « *penalty putt* ». Le gagnant obtient un point supplémentaire.

En cas d'égalité au classement :

Si des joueurs terminent la phase de groupe avec le même total de points, ils seront départagés selon les critères suivants :

- 1) La confrontation directe.
- 2) Le « *hole-average* » (Nombre de trous gagnés – Nombre de trous perdus).
- 3) Le nombre de trous gagnés.
- 4) *Penalty putt* (si impossible à organiser dans les délais, critère 5)
- 5) Tirage au sort



Points distribués lors de chaque matchplay

3 points seront octroyés par **match gagné**
2 points en cas d'égalité après 18 trous pour **gagnant du *penalty putt***
1 point en cas d'égalité après 18 trous pour le **perdant du *penalty putt***
0 point en cas de **défaite**

En cas d'égalité après 18 trous :

Les deux joueurs doivent procéder à un « *penalty putt* ». Le gagnant obtient sa qualification pour le tour suivant, le perdant étant définitivement éliminé de la compétition.

Frais d'inscription et récompenses :

Inscriptions : 11 CHF par joueur, (1.- par joueur soit 32.- sera utilisé pour les frais liés à l'organisation)

Délai d'inscriptions :

Nous vous contacterons un jour avant l'ouverture des inscriptions. Le tirage au sort s'effectuera dès que 32 joueuses ou joueurs seront inscrits. Les matchs pourront débutés immédiatement après le tirage au sort.

L'inscription se fait sur le site internet. <https://www.swissfootgolf.ch/competition-2020-matchplay/>

Le paiement s'effectue soit par Twint ; Vincent Huber 078 758 36 23 soit en cash.

Prize Money :

Les 4 premiers se partageront entièrement les gains selon le barème suivant :

Top 4 payé : 1^{er} = 50%, 2^{ème}= 30%, 3^{ème}= 15 %, 4^{ème} 5%

Avec 32 joueurs (320 CHF) : 1^{er} = 160 CHF, 2^{ème}= 96 CHF, 3^{ème}= 48 CHF, 4^{ème} = 16 CHF

NB : Il va de soi qu'en plus des frais d'inscriptions les joueurs devront s'acquitter du droit d'entrée des parcours (*greenfees*)

Transmission des résultats

Le gagnant du match est en charge de l'envoi des résultats par mail.

Merci d'envoyer les résultats des matchplays par email à Patrick Huber patrick.lfgc@gmail.com.

Le perdant du match devra être mis en copie du mail.



Règlement de jeu

Règles internationales FIGG

Le Swiss Footgolf Tour et le ASFG Match Play 2020 applique le règlement FIGG :
<http://www.figg.org/rules.html>

Règles locales

Selon le parcours joué, des règles locales seront ajoutées et appliquées.

Penalty putt

Le joueur ayant gagné le dernier point distribué **choisit l'emplacement** depuis lequel sera joué le penalty putt (environ 10 mètres).

Un tirage au sort est effectué et le gagnant décide du joueur qui commence. Ensuite, **5 putts** sont effectués en alternance.

En cas d'égalité après les 5 putts, le principe de la *mort subite* s'applique jusqu'à qu'un vainqueur soit désigné.